

PUBLIÉ LE 22/07/2026

Décision de police sanitaire du 09/07/2026 - Retrait des produits présentés comme contenant des agonistes du GLP-1 - Société Synedica Laboratories*

MESURES ADMINISTRATIVES - DÉCISIONS DE POLICE SANITAIRE - MÉDICAMENTS

**Décision portant suspension de la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, de la distribution, de la détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit, de l'importation, de l'exportation, de l'exploitation et de la publicité des produits dénommés « Retatrutide 40mg Injection Pen Kit », « Tirzepatide 40mg Injection Pen Kit » et « Semaglutide 8mg Injection Pen Kit » présentés comme contenant des agonistes du GLP-1, ainsi que le retrait de ces produits en tout lieu où ils se trouvent*

La directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) ;

Vu le code de la santé publique (CSP) et notamment les articles L.4211-1, L.5111-1, L.5121-8, L.5122-1, L. 5122-2, L.5122-3, L.5122-6, L.5124-1, L.5311-1, L.5312-2 et L.5312-3 ;

Vu les sites internet ayant pour nom de domaine <https://synedica.com.de/> et <https://synedica.io/>, accessible en France ;

Vu le courrier électronique en date du 30 juin 2026 envoyé par l'ANSM sollicitant de la société Synedica Laboratories, ses observations sur un projet de décision visant à suspendre les opérations portant sur les produits dénommés « Retatrutide 40mg Injection Pen Kit », « Tirzepatide 40mg Injection Pen Kit » et « Semaglutide 8mg Injection Pen Kit » présentés comme contenant des agonistes du GLP-1, le retatrutide, le tirzepatide et le semaglutide, jusqu'à leur mise en conformité à la réglementation qui leur est applicable, demeuré sans réponse ;

Considérant que le GLP-1 (glucagon like peptide-1) est une hormone qui stimule la production d'insuline (hormone hypoglycémiante) et réduit la production de glucagon (hormone hyperglycémiante) au niveau du pancréas, lorsque la glycémie est élevée ;

Considérant que les médicaments de la classe des agonistes du GLP-1 (aGLP-1) contrôlent la glycémie en se fixant sur les récepteurs de l'hormone GLP-1, hormone qui régule le taux de glucose sanguin et l'appétit ; que ces médicaments sont indiqués dans le traitement du diabète de type 2 insuffisamment contrôlé ou le contrôle du poids en cas d'obésité ou de surpoids associé à des complications ;

Considérant que plusieurs spécialités pharmaceutiques contenant des aGLP-1 sont ainsi autorisées et mises sur le marché français, dans ces indications thérapeutiques et sous forme injectable, voie d'administration à haut risque ;

Considérant qu'il a été constaté que la société Synedica Laboratories assure la promotion et la vente, sur ses sites internet <https://synedica.com.de/> et <https://synedica.io/>, à destination des consommateurs français, de produits dénommés « Retatrutide 40mg Injection Pen Kit », « Tirzepatide 40mg Injection Pen Kit » et « Semaglutide 8mg Injection Pen Kit » présentés comme contenant du retatrutide, un aGLP-1 ;

Considérant que sont affectées à ces produits des allégations telles que : « *Synedica Retatrutide® Injection Pen Kit is the world's most advanced weight loss solution. Retatrutide is an advanced medication which suppresses appetite leading to significant weight loss. It does this by mimicking the effects of the GLP-1, GIP and glucagon receptors, which are natural hormones that makes humans feel full from eating much smaller portions of food. What are the key benefits of the Synedica Retatrutide® Injection Pen Kit ?*

By feeling full through the day users can experience fast and lasting fat loss without the normal hunger cravings of a traditional diet. Synedica Tirzepatide® Injection Pen Kit is the world's most advanced weight loss solution. Commonly known as "Mounjaro," tirzepatide is an advanced medication which suppresses appetite leading to significant weight loss. It does this by mimicking the effects of the GLP-1 and GIP receptors, which are natural hormones that makes humans feel full from eating much smaller portions of food Synedica Semaglutide® Injection Pen Kit is the world's most advanced weight loss solution. Commonly known as "Ozempic," semaglutide is an advanced medication which suppresses appetite leading to significant weight loss. It does this by mimicking the effects of GLP-1, a natural hormone

that makes humans feel full from eating much smaller portions of food »,

ce qui peut être traduit comme suit :

« Synedica Retatrutide® Kit pour stylo injecteur est la solution de perte de poids la plus avancée au monde. Retatrutide est un médicament avancé qui supprime l'appétit, ce qui entraîne une perte de poids importante. Il le fait en imitant les effets des récepteurs GLP-1, GIP et glucagon, qui sont des hormones naturelles qui font que les humains se sentent rassasiés en mangeant des portions beaucoup plus petites d'aliments. Quels sont les principaux avantages du kit de stylo injecteur Synedica Retatrutide® ?

En se sentant rassasiés tout au long de la journée, les utilisateurs peuvent vivre une perte de graisse rapide et durable sans la sensation de faim induite par un régime traditionnel. Le kit de stylo injecteur Synedica Tirzepatide® est la solution de perte de poids la plus avancée au monde. Communément appelé « Mounjaro », le tirzepatide est un médicament avancé qui supprime l'appétit et entraîne une perte de poids importante. Il le fait en imitant les effets des récepteurs GLP-1 et GIP, qui sont des hormones naturelles qui donnent aux humains une sensation de satiété après avoir mangé des portions beaucoup plus petites d'aliments. Synedica Semaglutide® Kit pour stylo injecteur est la solution de perte de poids la plus avancée au monde. Communément appelé « Ozempic », le sémaglutide est un médicament avancé qui supprime l'appétit, entraînant une perte de poids importante. Il le fait en imitant les effets du GLP-1, une hormone naturelle qui donne aux humains l'impression de satiété après avoir mangé des portions beaucoup plus petites. » ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.5111-1 du CSP, on entend par médicament :

- toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines,
- toute substance ou composition pouvant être utilisée chez l'homme ou pouvant lui être administrée, en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier ses fonctions physiologiques en exerçant une action pharmacologique, immunologique ou métabolique ;

Considérant qu'aux termes de l'article L. 4211-1 du CSP, sont réservés aux pharmaciens, sauf dérogations, notamment la préparation des médicaments destinés à l'usage de la médecine humaine, la vente en gros, la vente au détail, y compris par internet, et toute dispensation au public des médicaments ;

Considérant qu'en l'espèce, les produits dénommés « Retatrutide 40mg Injection Pen Kit », « Tirzepatide 40mg Injection Pen Kit » et « Semaglutide 8mg Injection Pen Kit » commercialisés sur les sites internet de la société Synedica Laboratories, présentés comme contenant un aGLP-1 et auxquels sont affectées des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines, répondent à la définition de médicament par présentation et par fonction au sens de l'article L. 5111-1 du CSP ;

Considérant de surcroît que leur forme pharmaceutique (stylos injecteurs) pourrait laisser croire au consommateur moyennement avisé qu'il serait en présence de médicaments ;

Considérant toutefois que ces produits n'ont pas fait l'objet, avant leur commercialisation, d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) telle que prévue à l'article L.5121-8 du CSP, justifiant de l'évaluation de leur qualité et de leur rapport bénéfice/risque favorable ;

Considérant en outre qu'aux termes des dispositions combinées des articles L.4211-1, L.5124-1 et R.5124-2 du CSP, la fabrication, la préparation, l'importation, l'exploitation, l'exportation, la distribution en gros, le conditionnement, la conservation, la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, la détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit, la délivrance et l'administration des médicaments sont réservées aux établissements pharmaceutiques, ce que manifestement n'est pas la société Synedica Laboratories ;

Considérant que la promotion de l'utilisation de ces médicaments n'a pas fait l'objet de l'autorisation préalable de diffuser une publicité pour un médicament prévue à l'article L. 5122-8 du CSP ;

Considérant qu'en conséquence les produits dénommés « Retatrutide 40mg Injection Pen Kit », « Tirzepatide 40mg Injection Pen Kit » et « Semaglutide 8mg Injection Pen Kit » présentés comme contenant un aGLP-1 disponibles à la vente sur les sites internet <https://synedica.com.de/> et <https://synedica.io/>, de la société Synedica Laboratories, sont mis sur le marché, distribués, détenus, importés, exportés, exploités et promus en violation des dispositions qui leur sont applicables ;

Considérant par ailleurs, l'absence de garantie quant à la provenance, la qualité, l'efficacité et la sécurité de ces produits vendus sur internet, en dehors du circuit pharmaceutique autorisé et contrôlé par les autorités sanitaires ; qu'ils sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé humaine ;

Considérant qu'il convient, dès lors que les produits dénommés « Retatrutide 40mg Injection Pen Kit », « Tirzepatide 40mg Injection Pen Kit » et « Semaglutide 8mg Injection Pen Kit » ne sont pas conformes aux dispositions qui leur sont applicables, d'une part d'en suspendre la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, la distribution en gros, la

détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit, l'importation, l'exportation, l'exploitation et la publicité et d'autre part, d'en prononcer le retrait en tout lieu où ils se trouvent,

Décide

Article 1^{er} – La mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, la distribution, la détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit, l'importation, l'exportation, l'exploitation et la publicité des produits dénommés « Retatrutide 40mg Injection Pen Kit », « Tirzepatide 40mg Injection Pen Kit » et « Semaglutide 8mg Injection Pen Kit », commercialisés sur les sites internet <https://synedica.com.de/> et <https://synedica.io/> de la société Synedica Laboratories, et présentés comme contenant des agonistes du GLP-1, sont suspendues jusqu'à leur mise en conformité à la réglementation qui leur est applicable.

Article 2 – La société Synedica Laboratories est tenue de procéder au rappel dans les meilleurs délais de ces produits, en tout lieu où ils se trouvent.

Article 3 – La société Synedica Laboratories est tenue de procéder à la diffusion de la présente décision auprès de toutes les personnes physiques et morales susceptibles de détenir ces produits.

Article 4 – La directrice de la direction médicale Médicaments 1 et le directeur de l'inspection sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Synedica Laboratories et publiée sur le site internet de l'ANSM.

Fait à Saint-Denis, le 09/07/2026

Catherine Paugam-Burtz
Directrice générale de l'ANSM

● En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 19/11/2025 - MIS À JOUR LE 31/08/2026

L'ANSM prend des mesures de police sanitaire
à l'encontre des sites internet vendant des
aGLP-1

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE